

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Eidgenössische Wahlen</b>
Akteure	<b>Stamm, Luzi (svp/udc, AG) NR/CN, Aargau</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2021</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Clivaz, Romain

## Bevorzugte Zitierweise

Clivaz, Romain 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Eidgenössische Wahlen, Aargau, 2003*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Grundlagen der Staatsordnung</b>	1
Wahlen	1
Eidgenössische Wahlen	1

# Abkürzungsverzeichnis

---

# Allgemeine Chronik

## Grundlagen der Staatsordnung

### Wahlen

#### Eidgenössische Wahlen

**WAHLEN**  
DATUM: 19.10.2003  
ROMAIN CLIVAZ

Le corps électoral **argovien** avait à élire 15 représentants et a confirmé sa préférence pour une majorité bourgeoise. L'apparementement des listes socialiste et vertes/alternatives a permis à ces derniers de récupérer le siège perdu en 1999 et d'envoyer un représentant à Berne. Malgré une amélioration de son résultat (+2,5 à 21,2%), le PS n'a pu que confirmer ses trois mandats. Au centre de l'échiquier politique, l'alliance des deux partis à base confessionnelle (pdc et pev) a principalement bénéficié aux évangéliques qui ont sauvé leur siège. Le PDC a perdu un siège. Melchior Ehrler, ancien directeur de l'Union suisse des paysans suisses, n'a pas été reconduit par les électeurs. Les démocrates-chrétiens ont ainsi obtenu deux mandats. L'alliance avec l'UDC n'a pas permis aux radicaux de récupérer le siège perdu lors du passage de Luzi Stamm à l'UDC en 2001. De plus, le conseiller national radical sortant Ulrich Fischer a perdu son duel face à son collègue de parti Philipp Müller. Ce dernier était l'auteur de l'initiative, rejetée en 2000, qui visait à limiter la proportion des étrangers à 18% de la population résidente. Avec la confirmation des six sièges UDC et les baisses subies par les radicaux et les démocrates-chrétiens, chacun obtenant deux mandats, la recomposition de la droite argovienne s'est poursuivie.<sup>1</sup>

---

1) FF, 2003, p. 6937 ss.; AZ, 19.4, 4.6, 19.7, 20.10 et 21.10.03; NZZ, 22.8.03.